



Paris, le 10 septembre 2012

MODIFICATION DES MOYENS ALLOUES AU CONTRAT DE LIQUIDITE

Conformément aux termes du contrat de liquidité confié par la société RUBIS à la société EXANE BNP PARIBAS, des moyens complémentaires ont été affectés au contrat de liquidité en date du 7 septembre 2012 pour un montant de 1 100 000 € portant les moyens totaux affectés à 2 189 535 €

Il est rappelé qu'au 30 juin 2012 les moyens figurant au compte de liquidité s'élevaient à 1 089 535 € décomposés en :

- 16 554 titres RUBIS pour la contre-valeur de 640 307 €
- Une position de trésorerie de 449 228 €
